



**Doc. 16279**

03 octobre 2025

## Des voies migratoires sûres et légales : renforcer et mettre en œuvre les bonnes pratiques

### Proposition de résolution

déposée par M. Marco SCURRIA et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Il est essentiel de faciliter les voies d'accès légales pour régir les flux migratoires vers l'Europe, mettre un terme aux décès en mer et lutter contre la traite des êtres humains.

L'Assemblée parlementaire, dans sa [Résolution 2568 \(2024\)](#) «Une approche européenne commune pour lutter contre le trafic illicite de personnes migrantes», a souligné que l'un des facteurs clés de la lutte contre le trafic de personnes migrantes est l'amélioration de l'accès effectif à des voies d'accès sûres et légales.

Plusieurs projets visent à garantir des voies d'accès sûres aux personnes ayant besoin d'une protection, en complément de la réinstallation traditionnelle promue par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (voir la [Résolution 2025 \(2014\)](#) «La réinstallation des réfugiés: promouvoir une plus grande solidarité»).

Depuis 2015, la Commission européenne, reconnaissant le potentiel du «parrainage communautaire», a encouragé de telles initiatives, que le nouveau pacte de l'Union européenne prévoit de renforcer.

Plusieurs États ont mis en place des projets de parrainage communautaire. En 2019, l'Allemagne a lancé le NesT – un programme de réinstallation du gouvernement et de la société civile pour les réfugiés vulnérables – qui a été rendu permanent en 2023.

Depuis 2016, en Italie, puis en France et en Belgique, des «corridors humanitaires» ont été créés par des associations confessionnelles en coopération avec les autorités compétentes: les organisations identifient, dans le pays de premier asile les personnes réfugiées vulnérables à transférer, pour les accueillir et les accompagner dans leur parcours d'intégration. Près de 10 000 personnes ont pu bénéficier de ce mécanisme jusqu'à présent.

En ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre, outre les canaux déjà prévus pour les travailleur·euses hautement qualifié·es, de nombreux États ouvrent des voies d'entrée régulières plus accessibles, visant à répondre aux besoins de main-d'œuvre. En Italie, depuis 2023, les travailleur·euses étranger·ères, qui ont suivi une formation professionnelle dans leur pays d'origine, peuvent, grâce à une procédure simplifiée, entrer et être embauché·es en dehors des quotas annuels du gouvernement. Parallèlement, plusieurs projets de formation ont été lancés dans le cadre du plan Mattei afin de créer des opportunités dans les pays d'origine.

L'Assemblée devrait se pencher sur les bonnes pratiques existantes et proposer des modèles de voies sûres, régulières et accessibles que les États membres du Conseil de l'Europe pourraient mettre en œuvre.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

SCURRIA Marco, Italie, CEPA  
AHEARN Garret, Irlande, PPE/DC  
ANTONIOZZI Alfredo, Italie, CEPA  
BONETTI Elena, Italie, ADLE  
ĐORĐEVIĆ Vladimir, Serbie, CEPA  
GARDINI Elisabetta, Italie, CEPA  
GERMAN Michael, Royaume-Uni, ADLE  
GEVORGYAN Armen, Arménie, CEPA  
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA  
GRIPPO Valentina, Italie, ADLE  
KANTHAK Jan, Pologne, CEPA  
LICHERI Ettore Antonio, Italie, GUE  
LOMUTI Arnaldo, Italie, GUE  
MIELI Ester, Italie, CEPA  
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CEPA  
PIETRELLA Fabio, Italie, CEPA  
PIZZIMENTI Graziano, Italie, CEPA  
POLIDORI Catia, Italie, PPE/DC  
SPINELLI Domenica, Italie, CEPA  
TIBLOM Victoria, Suède, CEPA  
ZAMPA Sandra, Italie, SOC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts